



NAPOLEON ET LES PRISONNIERS ESPAGNOLS EN FLANDRE.

(Extrait de la SUITE DES SOUVENIRS DU DUC DE VICENCE, par Mlle CHARLOTTE DE SOB, ouvrage qui a été paraitre chez M. AUGUSTE BARBA, éditeur, dans les premiers jours de novembre, 1838.)

CHAPITRE IX.—L'Empereur, dans la journée, visita toute la côte et les forts situés sur son passage. Arrivé à Breskens, il inspecta dans les plus petits détails les immenses travaux qu'on y faisait, et en terminant il annonça que le lendemain il monterait à cheval à six heures du matin pour continuer sa tournée vers les polders.

On n'avait pas pensé que l'Empereur voulût s'aventurer dans les terres, et tous les employés supérieurs chargés de la direction des travaux parurent en avant cette nuit même de Breskens où ils s'étaient rendus pour y prendre les ordres de Sa Majesté et sans se douter de son dessein de parcourir cette affreuse contrée.

Un petit jour toutes les personnes qui devaient accompagner l'Empereur, se trouvèrent réunies devant la maison où il avait passé la nuit. Il faisait un brouillard tellement épais, qu'on ne reconnaissait rien à quelques pieds de distance. On lui fit observer que ce brouillard rendait les chemins glissants et presque impraticables dans les polders.

« J'en ai vu bien d'autres ! dit-il en mettant le pied à l'étrier, un inconvénient n'est pas un empêchement, » et il partit au grand trot sans s'embarrasser autrement des observations qu'il dut à ses dévots recueils plus tard être fondées.....

Cette course, dans cette partie de la Flandre, était fort pénible, mais l'Empereur voulut s'assurer par lui-même de l'exécution des importantes constructions qu'il avait ordonnées pour prévenir le retour des ravages des inondations; des milliers d'ouvriers travaillaient sans relâche, répartis sur divers points. Sa visite n'avait pas été annoncée; cependant, grâce à l'avertissement donné la veille au soir, chefs et ouvriers dans leurs plus beaux accoutrements se trouvaient à leur poste pour recevoir l'Empereur.

Parmi les travailleurs et faisant toujours bande à part, on distinguait les prisonniers espagnols employés aux plus rudes travaux; ces malheureux souffraient le type effrayant de ce que la misère enfante de plus hideux. Le regard perçant de Napoléon les parcourait et s'en détournait aussitôt. Il semblait qu'ils fussent là comme un reproche imposé à celui auquel ils devaient toutes leurs souffrances. Dans le cœur de ces hommes, il y avait contre Napoléon une de ces haines implacables qui ne pouvant s'éteindre dans la vengeance, se fortifient de tout ce que le malheur réserve de tortures aux vaincus. L'exéc de ce malheur avait amené chez les prisonniers espagnols cette amère résignation qui dédaigne jusqu'à la plainte. Inconscients de la vie ils se dressaient audacieux et fiers devant leurs oppresseurs. Il y a bien de la noblesse dans cette manière de défier la persécution !

L'épisode que je vais raconter, jeté comme une épave à travers la marche triomphale de l'Empereur, est empreinte d'un sombre reflet. Mais j'ai promis d'être vraie, quand bien même, pour dire la vérité, je devrais attribuer un tort à Napoléon.

Il me faut retracer un peu pour bien faire comprendre l'intérêt dramatique de la scène que l'Empereur dut subir, le dirai-je, comme une expiation.

A l'époque de la descente des Anglais dans l'île de Walcheren, la Hollande et la Flandre furent inondées de leurs marchandises apportées par la flotte qui s'empara des îles de la Zélande. Tous les bâtiments en étaient chargés, et, dit-on même, lestés. L'avidité avec laquelle on acheta à tout prix ces produits anglais, engagea les spéculateurs à en faire des achats considérables pour les revendre par la suite avec d'énormes bénéfices. Anvers recéla un grand nombre de dépôts clandestins, et le secret en fut d'autant mieux gardé, que les délinquants étaient belges.

Aussitôt que la nouvelle du débarquement parvint à l'Empereur, il expédia aux autorités compétentes les ordres les plus sévères pour saisir partout les marchandises anglaises et les faire brûler en place publique ; ce qui fut exécuté à la lettre au fur et à mesure qu'on opérât des saisies. Cependant il passait pour constant que M. Voyer-d'Argenson, alors préfet d'Anvers, avait écrit à l'Empereur pour le supplier de permettre qu'on exceptât du brûlement général, les draps et les flanelles; il proposait de les faire confectionner en vêtements pour couvrir les prisonniers espagnols qui, nus et mourant de froid, travaillaient aux constructions de la tête de Flandre et des Polders. La réponse à cette requête d'humanité, apporta l'ordre exprès de faire passer tout par le feu. M. d'Argenson, administrateur intègre, bon et juste, aimé et estimé des habitants, quoiqu'il fût Français, M. d'Argenson dut faire exécuter cette mesure rigoureuse. Il ne l'approuvait pas, et il ne put si bien le dissimuler que l'empereur ne s'en aperçut et ne lui en sût mauvais gré. Il lui garda rancune depuis. Napoléon eut tort. Cet acte était très-populaire, en regard des maux qu'un peu de clémence aurait soulagés. La démarche du préfet avait inspiré. Ces auto-da-fés durèrent longtemps; le peuple s'y portait en foule, et en jetant les yeux sur les pauvres prisonniers déguenillés qui venaient réchauffer leurs membres engourdis à la chaleur des flammes, on maudissait hautement ces ordres inexorables.

L'empereur était dans son droit et conséquemment avec son système continental, en faisant détruire les produits anglais, sans doute; mais déjà il avait éludé les strictes obligations qu'imposait ce système, et si dans cette circonstance il eût employé les lauzages saisis à couvrir des malheureux, il aurait fait une bonne action en usant cette fois du droit du plus fort.

L'épouvantable inondation de 1809, en détruisant les dignes, engloutit des villages entiers corps et biens, entre Ysendick et Breskens. Il fallut recommencer les travaux sur de nouveaux frais. Les prisonniers espagnols, envoyés en Belgique, furent répartis en grand nombre dans les polders, horribles contrées ! où chaque hiver les habitants sont régulièrement décimés par des fièvres contagieuses. C'était grande pitié de voir ces malheureux Espagnols, nus sous un ciel brûlant, violemment transplantés dans le nord, dans ces affreux polders, à peine couverts par de mauvais baillons qu'ils devaient à la charité publique, enfoncés jusqu'à mi-jambe dans les boues, courbés tout le jour à travailler en humant les miasmes pestilentiels qui les couvraient en peu de temps sous cette terre qu'ils arrosaient de leur larmes de regrets et de rage !

Mon cœur se serre en se rappelant ces pauvres victimes, hâves, décharnées, presque nues, ressemblant bien plutôt à des spectres qu'à des créatures humaines, se traînant vers Ecloo, et pouvant à peine se faire comprendre pour demander le chemin qui

menait à cet hôpital, où plus d'un, exténué, moribond sur la route, ne devait pas arriver. Mon Dieu ! que cela était navrant et que de fois ai-je maudit ces déplorables affaires d'Espagne ! Je comprenais la fureur concentrée qu'exprimait la physionomie de ces hommes, même en recevant nos aumônes.

Je ne sais par quelle fatalité le hasard me rendait souvent témoin de choses déchirantes. Il est bien vrai que je ne savais pas les éviter. Je n'oublierai jamais qu'une fois, me trouvant arrêtée près de la porte de l'hôtel de la poste à Ecloo, un homme appuyé sur deux bâtons, en passant devant moi, me présente un papier ouvert, c'était un billet d'hôpital. Je ne puis donner une idée de l'aspect de ce malheureux, qui sous les livrées de la plus effrayante misère, conservait sur ses traits bouleversés un cachet de distinction remarquable. Il entendit ma réponse sans me regarder, et voulait se remettre en marche, il chancela et ne put faire un pas de plus. Emue d'une vive pitié, je le soutins en le faisant approcher d'un banc qui se trouvait heureusement à portée. Il s'y laissa tomber. Un profond soupir sortit de sa poitrine haletante; je vais aller vous chercher quelque chose, dis-je; il saisit vivement ma robe pour me retenir, en me faisant signe qu'il ne le voulait pas. Je crus deviner sa pensée.

— Je vous en prie ! repris-je, en lui présentant un peu d'argent.

Il repoussa ma main avec un geste plein de dignité, attaché sur moi un regard presque féroce, de grosses larmes jaillirent de ses yeux, et sa tête retomba inclinée.

— Je vous en supplie ! et j'avantai la main tout près de la sienne.

Il lit un effort désespéré pour se lever, mais ses forces trahirent sa volonté.

— Eh bien non ! m'écriai-je, mais laissez-nous au moins vous aider; nous vous conduirons nous-mêmes à l'hôpital.

Ce mot me faisait mal à prononcer vis-à-vis de cet homme, et je suis sûre que je ne me suis pas trompée ! en l'entendant, ce roi, le tressaillit, son pâle visage se couvrit d'une rougeur subite, sa bouche se contracta d'un sourire sardonique, et ses yeux qui allaient se fixer vers le ciel, semblaient lui demander grâce pour cette dernière humiliation.

Je traduisis cet affreux sourire, ce regard sombre et désolé; être conduit à l'hôpital par charité et par des Français ! ! ! Qui eût résisté à ce mot et accablant reproche, à l'horrible agonie morale du pauvre exilé ? Je m'élançai dans l'auberge; vite, vite, dis-je, une chambre, un lit pour ce pauvre Espagnol malade, je payerai tout, mais allez lui offrir en votre nom, il ne vous refusera pas, vous ! — Jesus-Christus, reparti l'homme d'un air égaré, vous conviendrez cette table de couronnes de Brabant que je ne le ferai pas. Cet homme a la fièvre des polders, il mettrait la peste dans ma maison.

Ni arguments ni supplications ne purent vaincre la résistance de cette vilaine femme; indignée, je sortais brusquement lorsque mon frère, qui me cherchait, me prit par le bras, et en me dirigeant vers votre voiture, me dit d'un ton pénétré : « Ce malheureux ne souffre plus..... les chevaux sont attelés, partons, Charlotte. »

L'infirmité, agonisant, envoyé d'Axel à Ecloo, avait fait sept mortelles lieues à pied par un temps très-froid pour venir rendre le dernier soupir sur un banc de pierre, à quelques pas de l'hôpital ! ! !

Ces sortes de scènes de misères se renouvelaient chaque jour, et il faut bien avouer qu'elles n'étaient pas faites pour calmer l'irritation que provoquait en Belgique cette odieuse guerre d'Espagne, le premier chaînon de nos malheurs.

Tel eût été l'état des choses lorsque l'empereur visita les polders, et qu'il se trouva face à face avec ceux pour lesquels on avait en vain imploré sa pitié. A la hauteur d'Hals, à peu près, il était arrêté pour examiner une digue que l'on construisait, quand d'un groupe muet et silencieux que formaient les prisonniers espagnols, un homme se détacha malgré les efforts de ses compagnons pour le retenir; et se fit jour à travers l'escorte et vint se placer droit devant l'empereur. Un vestige de manteau brun ne parvint pas à cacher la nudité de son corps amaigri, dont les formes anguleuses se dessinaient sous un pantalon de grosse toile en lambeaux; et il n'a point de bas, de mauvaises sandales retenues avec des ficelles entourant ses pieds, et cet homme, la tête haute, rassemblant dans son regard tout ce que la rage et la haine peuvent inspirer de résolution, hurle avec une énergie sauvage ces mots qu'il adresse à Napoléon :

« Les lois de la guerre n'autorisent pas à parquer des prisonniers dans des lieux pestiférés, pour les faire décamer par les fièvres et la misère. »

Le visage de l'empereur peignit une violente émotion. Surpris, il fit un mouvement en arrière; mais, se remettant aussitôt :

— Qui êtes-vous ? répond-il d'un ton terrible.

— Un Espagnol, dit l'homme avec une inflexion dont rien ne peut rendre la fière expression.

— Que voulez-vous ? Que demandez-vous ?

— A être traité comme des créatures faites à l'image de Dieu, et non comme des bêtes immondes.

Et il indiquait par un geste plein de douleur ses compagnons d'infortune, que leur aspect misérable et l'angoisse peinte sur leurs hâves figures faisaient mal à voir.

« Hé ! à quel titre vous constituez-vous l'avocat de vos compatriotes ? Portez-vous en leur nom d'audacieuses paroles, qui les exposent à toute ma colère ?... »

— Ni eux, ni moi, nous ne craignons que la colère du ciel, interrompit-il d'un ton ferme.

— Il sied bien à des prisonniers espagnols, reprit l'Empereur d'une voix tonnante, de se plaindre des traitements qu'ils reçoivent en France... Mes soldats, en Espagne, sont lâchement mutilés, égorgés par vos bandes de brigands... Ils ne font pas de prisonniers, eux ! »

Et son regard foudroyant transperçait cet homme de part en part. Ce n'était pas à un soldat ordinaire; les haillons du prisonnier recouvraient, sans aucun doute, quelque chef de bande, qui, jusque sur la terre de l'esclavage, entretenait parmi les siens le fanatisme et la révolte.

« De quel droit vous plaignez-vous ? ajouta l'Empereur, avec un emportement toujours croissant.

— Du droit sacré que possède celui qui ne doit compte de sa vie qu'à Dieu ! répondit-il avec la dernière violence; faites nous passer par les armes; nous préférons la mort à votre clémence. »

Quelques personnes de la suite se jetèrent sur ce malheureux, en le repoussant avec brutalité; mais l'Empereur dit vivement : « Je ne veux pas qu'il lui soit fait de mal. Il est fou !... Cet homme est fou à lier ! Qu'on le sépare de ses camarades et qu'on sache son nom. » Puis, imprimant à son cheval un mouvement rapide, il s'éloigna, en affectant de causer tranquillement avec le duc de Vicence, qui se trouvait près de lui.

La suite qui se rattache à cet incident porte le même cachet de singularité. Parmi les deux cents et quelques Espagnols rassemblés sur ce point, il se

trouvait pas un qui voulût accuser la véritable qualité de l'audacieux prisonnier, qui était inscrit sur les états de situation sous le seul nom de Pedro; et, ce qui est bien aussi significatif, c'est que, s'autorisant des propres paroles de l'Empereur : « Je ne veux pas qu'il lui soit fait de mal ! aucun de ceux qui étaient chargés de la surveillance des prisonniers, n'ajouta, par des rigueurs nouvelles au malheur de Pedro. La commission qu'inspiraient ces infortunés était générale.

Mais Napoléon n'abandonnait pas facilement une idée. Il lui importait d'avoir des renseignements certains sur l'homme qui venait de le braver avec tant de hardiesse, et bien qu'il le dissimulât, cette scène l'avait vivement impressionné. A quelque distance de là il appela un officier de sa suite : « Informez-vous du rang et du nom de ce prisonnier espagnol, dit-il à voix basse, je veux avoir des détails exacts. » Vous me rendez compte en personne. Mon nom ne doit pas être prononcé. Allez. »

Une mission donnée par l'Empereur impliquait, pour celui qui en était chargé, le devoir de cœur et d'honneur d'employer toute son intelligence, tout son zèle à justifier cette confiance; on ne comptait pas avec les difficultés, on se préoccupait que de les vaincre; dans l'armée ce mot si caractéristique de Napoléon : « il n'a rien d'impossible » avait acquis l'autorité d'une chose jugée.

L'officier met son cheval au galop, revient sur le lieu de la scène, interroge les chefs chargés du contingent espagnol; cet homme se nomme « Pedro, » on ne peut lui en apprendre davantage. Il possède une reconnaissance jusqu'au village du dépôt qu'il s'est fait indiquer. M. de M... avait servi en Espagne, il connaissait un peu l'espagnol, et il espérait, à l'aide de quelque argent, arriver à une découverte.

A l'entrée du village, il trouve une pauvre femme accompagnée de deux petits enfants, qu'à leur mise délabrée, à leur teint olivâtre, il reconnaît pour des Espagnols. Il met pied à terre, questionne avec douceur la malheureuse mère à laquelle il donne ensuite une petite somme. « Parmi les prisonniers, lui demande-t-il encore, ne s'en trouve-t-il donc aucun qui puisse venir au secours de ses compagnons d'infortune ? »

— Non, Señor, tous, tous misérables sur cette terre maudite ! ! ! Les Français ont coupé toutes les communications avec notre sainte patrie. Dieu puissant ! s'écrie-t-elle en élevant ses bras décharnés vers le Ciel, vengeance ! vengeance ! !

Bien des fois en Espagne, des imprécations semblables, des dans d'apre douleur, avaient retenti aux oreilles de l'officier français ! Emu de pitié, il ne radaya pas l'infortunée pleurant sur la ruine de sa patrie. Il chercha, par de bonnes paroles, à la consoler, à faire naître l'espérance dans cette âme ulcérée : « Non, non, Señor, nous gagnons le Ciel, dit-elle d'un air serein, l'homme de Dieu qui nous assiste nous le promet chaque jour ! »

Ces mots furent un trait de lumière : c'est Pedro ! pensa-t-il ?

— Quel est cet homme ! demande-t-il ?

— Un saint, un martyr, qui a traversé avec nous à pied, enchaînés comme des criminels, toutes les terres qui nous séparent de notre Espagne bénie.

— Où demeure-t-il ?

— A Maldegem, à portée de l'hôpital d'Ecloo d'où il nous envoie glorieux auprès de Dieu ! et mangé des affreux chemins, où gens et bêtes sont en danger de mort, il ne se passe pas de semaine où le père Francisco ne vienne ici nous donner sa sainte bénédiction.

M. de M... se dirigea sur Maldegem, il était sur la piste de Pedro.

Et si j'interromps mon récit par cette relation qui, peut-être, n'intéresse pas, avides que nous sommes tous de ne pas perdre de vue Napoléon, c'est que cet épisode est encore lui; c'est parce qu'il sert à faire ressortir un trait saillant de ce caractère admirable dans ses qualités; grand, jusque dans ses imperfections. Après cette explication, je serai comprise et pardonnée.

Je laisse parler M. de M... qui nous racontait cette anecdote, quinze jours après, à Amsterdam.

CHARLOTTE DE SOB.

VARIÉTÉS.

LE DUC DE SUSSEX.—On sait que le parlement anglais n'a point augmenté la pension du duc de Sussex, et que la position pécuniaire de ce Prince est peu en rapport avec son rang et ses habitudes. Le *Globe* annonce que S. A. R. vient de résigner les fonctions de président de la société royale. Voici en quels termes le duc de Sussex a exposé les motifs qui lui ont dicté cette résolution :

« Des circonstances que je ne puis dominer et auxquelles j'espérais qu'il serait porté remède, lorsque ceux qui devaient y avoir égard les auraient clairement exposées, me forcent à m'éloigner pour quelque temps de Londres. Je ne pourrai, en conséquence suivre les séances de la société avec cette assiduité que vous êtes en droit d'exiger de votre président. »

« Je cède donc à l'impérieuse et pénible nécessité de vous rendre le dépôt que vous m'avez confié pendant tant d'années et de déposer une dignité qui, dans d'autres circonstances, aurait pleinement satisfait mon ambition; mais pour le moment, messieurs, je ne pourrais la remplir honorablement pour moi-même, n'ayant pas les moyens de représenter la société, comme l'exigent mon rang et ma position politique dans le pays, ni d'une manière utile et avantageuse à l'institution elle-même. »

LE LORD ET LE BRIGAND.—Il y a long-temps déjà, lord Berkeley avait parié une somme importante qu'il ne se laisserait jamais dépouiller, étant en voyage, par un homme seul; si un homme seul venait à le dépouiller, il s'engageait à ne pas le traiter en voleur. Ce singulier pari, publié par tous les journaux, fut une puissante amorce pour tous les voleurs de grand chemin, et bientôt lord Berkeley fut en butte aux tentatives des plus déterminés d'entre eux, qui toute-fois ne l'attaquèrent jamais qu'isolément. Mal leur en prit, car le lord était toujours sûr ses gardes, et tous ceux qui s'adressèrent à lui eurent fort à s'en repentir; il tuait les uns, il astrophait les autres; si bien qu'à la fin, personne n'osait plus se froter à lui. Dernièrement, il eut l'intention de visiter la grotte nouvellement découverte dans l'île de Staffa, et il se mit en route à travers l'Ecosse. Les monts Argyles étaient alors fréquents par un brigand fameux, qui, jusque-là, avait su se soustraire à toutes les poursuites, et ce héros de grand chemin, qui connaissait le pari de lord Berkeley, avait été instruit par l'un de ses camarades du jour et de l'heure où il devait passer à Inverary.

Mac Quarry (c'est le nom du voleur), attendit donc le voyageur en cet endroit. Sur le soir, il aperçut sa voiture qui approchait. Lord Berkeley, qui n'avait pas été arrêté depuis long-temps, dormait du plus profond sommeil, lorsqu'il fut tout à coup éveillé par la voix du brigand, qui lui disait en lui présentant un pistolet.—Milord, la bourse ou

la vie !—Goddam ! j'ai perdu mon pari, s'écria le lord, et en même temps il mit la main à la poche, comme pour en tirer sa bourse.—Où, vous avez perdu, et c'est Mac Quarry, qui seul, a volé lord Berkeley, ajouta le brigand avec un air de fierté satisfaite.—Tu mens, répliqua le lord avec le plus grand sang-froid; si cela était, je te donnerais ma bourse; mais je vois derrière toi l'un de tes camarades.—Impossible ! dit le brigand, et en même temps il se retourna pour voir qui était derrière lui. Lord Berkeley profite de ce moment pour tirer de sa poche un pistolet, et il tue le voleur. Depuis lors personne ne l'a plus attaqué.

LA CANTATRICE ET LE COIFFEUR.—Dernièrement, une cantatrice célèbre en Allemagne, Mlle H... alla passer à Bade deux mois de congé. Jeune, douée d'un grand talent, elle avait un engagement superbe au théâtre de Vienne; Milan l'attendait, et Paris devait la posséder ensuite pour mettre le sceau à sa gloire et à sa renommée.

De hautes destinées étaient réservées à Mlle H..., qui comptait un grand nombre d'adorateurs; mais elle voulait se marier pour devenir marquise ou comtesse. En attendant, elle avait toute la vertu patiente que donne l'ambition; elle alliait les principes les plus sévères, et elle ne donnait audience qu'à l'officielle galanterie des gentilshommes qui faisaient mine de vouloir arriver à son cœur par un légitime chemin.

Mais la noblesse allemande est quelque peu rebelle à ces sortes d'alliances qui plaisent tant à l'excentricité britannique. Plusieurs personnages couvrirent volontiers d'un honnête prétexte leurs projets de séduction, mais quand, arrivés à l'avant-dernier chapitre, on leur proposa nettement de signer le contrat pour passer au dénoûment, aucun ne se sentit assez fort pour sauter par-dessus le préjugé.

La cantatrice espéra être plus heureuse à Bade. Là comme à Vienne, elle vit bientôt une cour brillante se former autour d'elle; mais lorsqu'elle dit : — Je veux un mari; » ce mot dispersa les courtisans; les prétentions impertinentes jonchèrent le champ de bataille, et il ne resta debout qu'un seul amateur, un Français, le comte Armand de T...

Il n'en fallait pas davantage.— Je serai comtesse, disait Mlle H.— Je serai riche, disait le comte, car ma femme a une de ces voix qui rapportent cent mille francs par an. »

Le mariage fut célébré, et le lendemain des noces, la nouvelle comtesse reçut deux lignes d'un jaloux ou d'un méchant.

« M. Armand de T... n'est pas plus comte qu'un valet de chambre, les titres qu'il a produits sont faux; il est fils d'un coiffeur de Montauban. »

Quelles preuves suffisantes étaient jointes à cette dénonciation ?

— Est-ce vrai ? demanda la cantatrice à son mari en lui montrant le billet accusateur.

M. Armand, qui savait fort bien que son mariage était indissoluble, et qui pensait n'avoir à redouter qu'un orage passager, répondit avec le sang-froid de la sincérité.

— Hélas oui, c'est positif. Mais qu'importe ! Ne m'aimez-vous pas pour moi-même ?

La colère et le désespoir de la cantatrice furent tels, qu'elle faillit en mourir. Après une longue maladie, un nouveau malheur l'accabla. Sa voix était perdue.

Ainsi le trompeur fut puni. La fortune qu'il avait voulu acquérir au prix d'une action blâmable lui échappa sans retour. Aujourd'hui Mlle H. et son mari tiennent un petit hôtel garni à Nuremberg.

QUEBEC:

JEUDI, 29 NOVEMBRE 1838.

Nous avons reçu ce matin les journaux de New-York de jeudi soir. Ils ne fournissent point de nouvelles d'Europe. Par rapport au *Liverpool*, le *Commercial Advertiser* dit : « Un cutter de la douane a dû partir hier matin de Boston à sa recherche, dans la direction du Grand-Banc. » Et il cite le paragraphe suivant de la *Gazette de Boston*, qui tend à détruire les espérances fondées sur la nouvelle que ce bâtiment aurait été vu à la hauteur de Nantucket :

« Le bruit courait hier qu'un grand bâtiment à vapeur avait été vu, il y a quelques jours, par un caboteur, par le travers de Nantucket, et que l'on supposait que c'était le *Liverpool*, en route pour New-York. Mais il paraît que le bâtiment qui a été vu était le *Great Western*, qui est arrivé à New-York il y a quelques jours. Jusqu'ici nous n'avons point de nouvelles du *Liverpool*. »

M. R. F. MAILLARD, porteur de dépêches de sir JOHN COLBORNE, est arrivé à New-York jeudi matin, et a dû s'embarquer sur le *Great Western*, dont le départ devait avoir lieu vendredi matin à onze heures.

Le *Commercial Advertiser* donne dans un *post-scriptum*, les nouvelles suivantes de la frontière :

« Au moment où nous allions mettre sous presse, on nous a communiqué une lettre du colonel WORTH, qui donne d'amples détails sur ses propres opérations et sur ce qui s'est passé du côté du Canada. L'heure avancée à laquelle nous l'avons reçue ne nous permet d'en donner que quelques extraits. »

Le colonel Worth dit que les citoyens américains le long de la frontière commencent à manifester un vif regret de la conduite indigne dont leur patrie du pays a été le théâtre, et que beaucoup d'entr'eux nient en avoir eu connaissance ou y avoir participé en aucune manière.

« On craint beaucoup qu'il ne soit exercé des représailles de l'autre côté; mais le colonel Worth croit fermement que rien de semblable n'aura lieu, si les autorités anglaises peuvent l'empêcher. Ses relations avec elles ont été marquées par beaucoup de courtoisie et de bienveillance. »

« Il se fait de nombreuses arrestations. Le colonel Worth comptait pouvoir partir le 17 pour visiter les villes intermédiaires entre Ogdensburgh et Sackett's-Harbor, laissant le colonel Clarke avec une compagnie pour croiser pendant quelques jours dans le voisinage d'Ogdensburgh. »

« La fièvre de guerre dans cette région, dit-il, est rationnellement guérie, au moins pour le présent. »

« Pendant l'engagement du 16 (au-dessous de Prescott) le colonel avait son bâtiment stationné entre les combattants et le rivage américain, pour empêcher, d'une part, toute tentative de faire parvenir des secours aux envahisseurs, et d'autre part, toute violation de nos droits de neutralité dans le cas où ils auraient regagné l'eau et auraient été poursuivis. »

« C'était une pénible situation que celle où il était placé, de voir ses compatriotes, coupables comme ils l'étaient, vendre si chèrement leurs vies; mais son devoir était manifeste, et il n'a pas voulu se refuser à son accomplissement. »

« Le nombre total qui avait passé de l'autre côté était d'environ 250. »

« Outre Johnson et Birge, une douzaine d'autres ont été arrêtés le 16, tous impliqués comme principaux dans l'organisation de l'invasion. »

D'après la *Gazette de Montréal* de mardi, Son Excellence aurait soumis au conseil spécial, conformément aux instructions du bureau colonial, un bill pour suspendre le procès par jury.

On lit dans la *Gazette de Montréal* de mardi soir :

« Les habitants des districts de l'Ouest et de Londres s'attendent à une visite de leurs sympathiques voisins, ou à un cru devoir envoyer le 85^e régiment à Londres, de Toronto, où l'aile droite du 93^e était déjà arrivée. En conséquence, le 73^e sous les ordres du colonel Love, est parti pour le Haut Canada ce matin. »

« Ces mouvements de troupes ont donné lieu à divers bruits en cette ville, au sujet d'attaques des sympathiseurs sur divers points du Haut-Canada, mais ces bruits n'ont aucun fondement, les mouvements en question n'étant que de simples mesures de précaution. »

La *Gazette* annonce que M. MARCUS CHILD, de Stanstead, a été éliminé de la commission de la paix par un ordre de Son Excellence l'administrateur sous le grand sceau de la province.

D'après le *Courier de Montréal* de lundi les individus suivants devaient être traduits devant la cour martiale hier :

Joseph Narcisse Cardinal, Joseph Duzette, Joseph L'Enuyer, Jean Ls. Thibert, Jean Marie Thibert, Léandre Ducharme, Joseph Guinault, Louis Guerin, Ed. Thévenin, André Côté, Maurice Lepailleur, Louis Lesiège.

On nous écrit de Montréal que le BARON DE FRATELIN, qui s'est dit, orné de la couronne, y était arrivé lundi soir à bord du *Saint-George*, en compagnie de l'exécuteur des hautes œuvres.

Nous regrettons d'apprendre que notre respectable concitoyen, MICHAEL BONNE, cœneur, qui avait déjà souffert par suite des troubles de Saint Denis l'hiver dernier, vient de recevoir la nouvelle que sa maison dans ce village a été détruite dans la nuit du 25 au 26 courant. M. Bonne nous a permis d'extraire le passage suivant de la lettre qui lui annonce ce fâcheux événement :

« Dimanche soir il campa ici des troupes, sur leur route pour Mask. Dans la nuit le feu éclata dans votre vieille maison. J'en fus immédiatement averti, mais le feu avait déjà fait des progrès considérables. Tout de suite le bruit courut que c'était quelque soldat qui avait mis le feu, ce que je n'ai point voulu croire. Et il paraît que c'est quelque canot de canadienne du village, mais s'il est découvert sa tête y passera, car le commandant de cette expédition l'a juré. S'il eût été découvert, il était livré à la fureur des soldats, qui se trouvaient fâchés de ce que ça passait sur leur dos. On a vu beaucoup de misère à sauver Gaouette. La maison est brûlée entièrement. »

L'hiver dernier, le docteur Nelson avait fait couper quarante-cinq beaux arbres d'ornement sur la propriété de M. Borne, pour les employer à ses fortifications.

GRAND INCENDIE A QUEBEC.

Le quartier de Près-de-ville, qui avait déjà été plusieurs fois ravagé par le feu, est encore devenu la proie d'un vaste incendie qui a commencé entre 10 et 11 heures hier au soir dans une maison de pension près du Plan incliné qui monte à la citadelle et a duré jusque sur le jour. Nous n'avons pas encore pu recueillir des détails exacts, mais l'on porte à plus de cinquante le nombre des maisons brûlées, et nous avons l'autorité de M. le curé pour dire que ces maisons contenaient, l'une portant l'autre, au moins cinq familles, la plupart d'êtres pauvres et qui ont presque tout perdu. L'incendie s'est étendu depuis l'auberge de M. Hummel jusqu'au quai appartenant à Mgr. l'évêque de Québec et occupé par M. Lemusurier.

Nous apprenons qu'il doit se tenir demain, à la Bourse, une assemblée des citoyens pour aviser aux moyens de soulager les nombreuses victimes de ce désastre.

La décision de M. le juge PANEY sur la demande d'une prise de corps contre M. YOUNG, l'inspecteur de police, par suite de l'affaire TILD, a été remise à 3 heures cette après-midi.

On lit dans le *Canadien* :

« Si nous sommes bien informé, la question à décider parait si importante au juge devant lequel l'affaire fut portée, qu'il pria ses deux confrères sur les lieux, MM. BOWEN et BEDARD, de vouloir bien se joindre à lui, et nous avons lieu de croire que s'il eût été possible de prévenir à temps l'honorable juge en chef, alors à Montréal, les autres juges l'auraient attendu; mais la demande d'un writ d'*habeas corpus* ne peut se remettre, et sous peine de £500 d'amende les juges à qui elle est faite, doivent donner leur jugement sous deux fois vingt-quatre heures. Ainsi les juges PANEY et BEDARD ne pouvant remettre l'affaire pour attendre le juge en chef, et l'honorable juge BOWEN n'ayant pu venir pour cause d'indisposition, ils ont dû assumer seuls et sans délai la responsabilité de la décision. »

Le soi-disant Baron de Fratelin, arrêté d'abord pour vol de cheval, puis retenu comme suspecté de haute trahison, est parti ces jours-ci pour Montréal, sous l'escorte de M. W. K. McCord, pour rendre témoignage contre quelques-uns des détenus de Montréal. Cet aventurier aurait promis, dit-on, de faire des révélations de nature à compromettre quelques-uns des plus notables d'entre eux. (Item.)

Le *Statesman* de Brockville dit que quelques-uns des prisonniers faits à Prescott ont offert de se rendre témoin de la He

rents lieux, des listes de souscription, et listes d'officiers, etc. Voici un de ces papiers.
PERSONNES A NOTER A FRESCOTT.
 Major Young.
 Dr. Jessup.
 John Blakey.
 Capitaine McDonald et Frère.
 Alphonse Jones.
 Docteur Scott.
 Esquire McMillan.
 Hooker et Henderson.

Saisir immédiatement les armes en possession des habitants.
 Déposer les armes dans la maison du colonel Young et aux casernes.
 Envoyer deux compagnies à Merrickville; une à Kemptville, envoyer deux compagnies à Farnsville.
 Crane a environ 50 hommes dans son emploi, il est pour nous.
 Les officiers pensionneront et couleront chez Warren et Garmash.

Le Canadien a horreur de la "loyauté", comme le malheureux atteint d'hydrophobie a horreur de l'eau; dans tout ce qui, à tort ou avec raison, lui fait ombre, il voit de la "loyauté", et il le met, sans scrupule, sur le compte de tous les "loyaux." Nous plaçons le Canadien, mais nous ne pouvons pas nous empêcher de le louer; son mal est incurable.
 Nous croyons cependant devoir observer, en faveur de ceux que le Canadien pourrait induire en erreur, que c'est à tort que ce journal attribue au gouvernement et à tous les "loyaux", sans exception, les sentiments qu'il se plaît à extraire du *Montreal Herald* comme des "échantillons de la loyauté des loyaux," afin de faire partager à ses compatriotes l'horreur qu'il a lui-même de la "loyauté."

Tous les loyaux ne sont pas plus responsables des articles furibonds du *Herald*, que tous les canadiens ne sont responsables des écrits sanguinaires de certain journaliste qui exhortait ses compatriotes à marcher jusqu'au genou dans le sang des anglais.

LA COMETE D'ENCKE.—Cet astre est maintenant visible à l'œil nu. Les journaux de New-York disent qu'on l'observait depuis une semaine et plus à New-Haven et à Middletown (Connecticut). On le décrit comme ressemblant à une étoile nébuleuse de la cinquième grandeur, et sa position est près de la constellation d'Hercule. Il ne reste que peu de temps sur l'horizon après le coucher du soleil, et l'on ne peut que difficilement le distinguer sans le secours d'un télescope.

Nous trouvons dans un journal de Paris l'itinéraire suivant de cette comète, tracé par le directeur de l'Observatoire de Toulouse:

"En ce moment la comète se trouve dans la constellation de la Mouche, d'où elle sortira bientôt pour passer dans la tête de Méduse. Le 8 octobre, elle sera dans Andromède, et vers le 12 du même mois, elle fera son entrée dans le cercle de la constellation pour nos pays, où elle restera sur l'horizon jour et nuit jusqu'au 7 novembre, en traversant successivement Cassiopeïde, Céphée, le Dragon et l'aile gauche du Cygne. Le 9 novembre, elle se trouvera dans la constellation d'Hercule; le 23, elle atteindra le Serpente; le 25, le Serpent; le 11 décembre, le Scorpion. A cette époque, à cause de la proximité du soleil, elle cessera d'être visible, même à l'aide d'instruments."
 Enfin, vers la fin de décembre, elle reparaitra dans le Sagittaire, où il sera peut-être possible de l'observer encore quelque temps le matin, avant le lever du soleil, malgré la distance de 40 millions de lieues qui la sépare de la terre.

Les principales étoiles qu'elle rencontrera, celles par conséquent près desquelles il faudra la chercher pour l'apercevoir, sont les suivantes: α d'Andromède, dont elle sera très rapprochée du 6 au 7 octobre; d , g et h , de Cassiopeïde, parallèlement auxquelles elle se mouvra du 20 au 25; i , a , e , de Céphée, du 28 octobre au 1er novembre; k , du Cygne, le 5 novembre; t , l , d , d'Hercule, du 10 au 15; l et c , du Serpent, les 23 et 29; r , du Scorpion, le 11 décembre; et enfin, le 18 décembre, la belle étoile α , du Scorpion, ou Antares. Le 1er août, la distance de la comète au soleil surpassait 70 millions de lieues, et sa distance de la terre était de 60 millions 710,000.

Le 30 du même mois les distances se trouvaient réduites, pour le soleil à 50,245,000 lieues, et pour la terre à 40,467,000. En ce moment, elle se rapproche assez rapidement de la terre et du soleil, et vers le 20 septembre sa distance au soleil n'était plus que de 52,942,000 lieues, et sa distance à la terre de 27,384,000. C'est depuis cette époque jusqu'à vers le 1er décembre qu'elle sera le plus avantageusement placée pour les observations. Le 7 novembre, elle passera au point de sa course le plus rapproché de la terre; sa distance alors ne sera que de 6,905,900, et le 19 décembre elle sera à 10,470,900 lieues du soleil. A partir de cette époque, qui correspondra à son plus grand rapprochement de cet astre, elle s'éloignera rapidement de lui et de nous pour ne reparaitre qu'au printemps de 1842.

LA COMETE DE GAMBART doit aussi reparaitre en 1839. Son passage au périhélie aura lieu vers le 23 juillet.

Ci suit la liste des prisonniers fait depuis le commencement des troubles:—

MONTREAL.—Louis Hypolite Lafontaine, Avocat; Denis Benjamin Viger, Avocat; Charles Mondelet, Avocat; Louis Michel Viger, Avocat; Jean Joseph Girouard, N. P. (de St. Benoit); John Donegani, François W. Desrivieres, Avocat; Lewis Joseph Harkins, Dexter Chapin, Toussaint Labelle, George Dillon, Henry Badeau, Louis Coursoilles, François Pigeon, Hiram T. Blanchard, William Brown, John Wiling, Joseph A. Labadie, N. P. Helbert Derome dit Decarreau, Pierre de Boucherville, François Menevier de Morochoff, Felix Goulet, Arila Weillbrenner, Richard Dillon, père, Jean G. B. Houle, François Hamelin, Michel Bourbonniere, Samuel Newcomb, Pierre Lussier, Etienne A. Dubois, Alexis Bouthillier, John Fullum, François Coutant, François St. Marie, Etienne Hauselman, J. Emery Codere, Hypolite Jeremie, Jeremie Barette, Leandre Ducharme, John Macdonell, Avocat, Joseph A. Berthelot, Avocat, Dr. Adolphe Perrault, Edouard R. Fabre, Dr. G. J. Vallée, Dr. Charles A. Lusignan, Jean Dubuc, Alfred Lesperance, Guillaume Levesque, François Leclere, Jean Leclere.

LACHINE.—Timoleon Ducharme, Charles Picard, Riviere des Prairies.—François Armand dit Lalamme.

ST. LAURENT.—Antoine Prevost.
 ST. GENEVIEVE.—Joseph Rousselle.
 ST. VINCENT DE PAUL.—Jeremie Rochon.

POINTE AUX TREMBLES.—Vital Desrochers.

LAPRAIRIE.—Pierre Dupuis, Pierre Normandin, Olivier Gariepy, Pierre C. St. Marie, Vital Bourassa, Jean B. Olivier, Jeremie Brousseau, Alexis Larrand, Jean Deragon, Louis Guerin, Louis Bissonnette, Edouard Desautels, Augustin St. James, Pierre Bourassa, Antoine Goyette.

LA TORQUE.—Theophile Vachereau, Jacques Barbeau, Denis St. Jean, Theodore Prevost.

ST. PHILIPPE.—Louis Martini, Etienne L'Ecuyer, Barthélemy Tremblay, Jean Baptiste dit Chenaille,

Amable Babeu, Charles Babeu, Paul Dupuis, François Surprenant, Jacques Lepaille, Elenor Bouteau, François Surprenant dit Lafontaine, Zacharie, Bourdeau, Louis Carbonneau, Pierre Bachant, Charles Sanguinet, Joseph Robert, Regis Robert, Joseph Barbeau, Olivier Robert, Hubert Robert, Alexis Fautoux, Ant Roy, Pierre Roy, J. B. Cedillon, H. Guichon, Edouard Bonaire, Joseph Peron, J. B. Fautoux, Ant Quintal, Amable Vadeboncoeur, J. B. Girouard, Medard Surprenant.

ST. CONSTANT.—Celestin Asselin, Michel Menard, Augustin Gervais, Nicholas Hené, Joseph Joliette, Adolphe Dugas, Michel Giroux, François Camyré, J. M. Longtin, Ls. Lanctot, Charles Devault, Theophile Lanctot, Regis Lanctot, Barthelemy Dupuis, Dauphin Dupuis, Joseph Dupuis, Amable Longtin, Joseph Longtin, Louis Derige de Laplante, Isala Tremblay, J. B. Laplante, Martin Dulude, Benoît Pagé.

ST. EDOUARD.—George Cotnam, Michel Boulet, Pierre R. Norbonne, L. Derigé dit Laplante, J. B. Ouellette, père, Louis L'Hussier, Michel Surprenant, J. B. Ouellette, fils, Aug. Robert Alexis Lanctot, Thomas Belouin, Antoine Franche, Ambroise Simard, J. B. Metras, F. Robert, Charles Focault, J. B. Bonjean, L. Roujeau, Luc O. Aubrie, Theophile Yelle, Antoine Benoit, J. B. Ouellette, François Monette, Jacques Robert, T. Monette, Jacques Bisailon, Paul Tremblay, Vital Galerneau, Antoine Gauthier, J. B. Versailles, Paschal L'Hussier, Alex. Ashley, Louis L'Hussier, Narcisse Simard, Luc Verdon, René Rouillé, Gregoire Rouillé, Jacques Rougeau, J. B. L'Ecuyer, Toussaint Beaudin.

ST. REMI.—Jacques Girard, Hypolite Lanctot, N. P. Dominique Monette, Constant Lanctot, Paul Pinsonnauld.

ST. JEAN.—Etienne Reznier, Joseph Allard, Joseph Roy, Pierre Boudreau, Narcisse Roy, Joël Brousseau, Hubert Ferland, François Bedard, Felix Poiré.

BLAIRFINNIE.—Theodore Bechard.

ST. LUC.—Denis Souprete, Joseph D'Aout.

ST. ATHANASE.—Dr. André Joseph Lacroix, Edouard Gaudet, Edouard Houle, Julien Lafaille, François Maclaud, Pierre Macé, Moysse Menard, Jean Baptiste Duboué.

L'ACADIE.—Jacques Bouchard, Moysse Pinsonnauld, François Ranger, Julien J. B. Roy, Benoni Charette, Joseph Boulet, François Paradis, Antoine Coupal, Elot Dupuis, Julien Dupuis, Thomas Dalton, Pierre Granger.

ST. CYPRIEN (NAPIERVILLE).—Damase Leduc, Pierre Cohache, Jules Beaudin, Pierre Millet, Simon Martin, Edouard Ferland, Pierre Morin, Jean Bte. Dozois, Hubert Leblanc, Pierre Lavoye, Jacques D. Hébert, Louis Lemelin, Pierre Paradis, Joseph Hébert, Pierre Hébert, Charles Huot, N. P., David Leblanc, David Demers, Jacques Armand Hébert, François Trepannier, Jean Gagnon, Joseph Marceau, Louis Defalotte, Pierre T. Devoigne, N. P., J. B. Lukin, N. P., Achille Morin, François Thérien.

LACOLE.—Olivier Gagné, Louis Remillard, Pierre Babin, Edouard Latrimouille, Paul L'Hussier, Bazile L'Hussier, fils, Jean Bte. Jumeau dit Latulipe, Pr. Teriaux, Julien Denis, Bazile L'Hussier, père, Theodore Roy Desjardins, Louis Cyr, Paul Sauvet, Toussaint Duches, Joseph Boucher, J. Duches, Joseph Pinsonnauld, Isaac Pinsonnauld, Pierre Tremblay, Jacques St. Jean, Joseph Dumas, Jean Bte. Levesque, Louis S. Miler, Felix Cloutier, Philippe Slaven.

ST. VALENTINE.—Julius Gagnon, J. B. Bornais, N. P.; Joseph Charon, Noel Thibault, Pierre Mollere, Eusebe Dupuis, Nicholas Boissoneau, Elogie Tremblay, François Gondreau, Joseph Landry, Antoine Destroismans, Louis Fournier, David Cyr, Jacques Lavallière, Pascal Seignorie, François Lafrance, Jean Bte St. Amant, Louis Belhumeur, Joseph Lapointe, Pierre Thibault, Antoine Roqueue, Hyacinthe Jelineau, Marcel Desbriens, père; Pierre Desbrien, fils, Alexis Patenaude, Hubert Landry, Julien Richard, François Patenaude, Lucien Morin, Louis Thibault.

RIVIERE DU SUD.—Jean Bte Bourgeault, Germain Choinard.

RUISSEAU DES NOYERS.—Guillaume Benziger.
 ST. JACQUES LEMINEUR.—Antoine Doré.
 ST. ANDRE.—François Renillard.

CHATEAUGAY.—Jean Bte Rose, Pierre Lussier, Joseph Picard, Joachim Primeau, J. B. Vian, Pierre Noro, Ovide Beauchamps, Antoine Coté, Joachim Filion, Jean Bte Brindamour, Gabriel Collette, Louis Belouin, Pierre Primeau, Jacques Lefebvre, Pierre Billette, Pierre Billette, Pierre Reid, François Reid, Antoine Boursier, Charles Mercille, François Duquette, Joseph Longtin, Jean Bte Dumouchelle, Vital Dumouchelle, François M. Lepaille, Louis Guerin, François X. Danbord, Louis Lacasse, Gabriel Jodin, Nicholas Rousselle, Paul Mailloux, Joseph Corbelle, François Dorais, Pierre Dorais, Jean Louis Thibert, Jérémie Groulx, Felix Gagnon, Charles Vernais, Antoine Roy, Joseph Meloche, Louis Rufflange, Toussaint Trotier, Basile Collette, François Laplante, Antoine Rocher, Toussaint Dumouchelle, Michel Billette, Constant Guerin, Pierre Malette, Jean Bte Tisseur, Joseph Roy, Paul Loiselle, Pierre Dorais, Jean Bte Malette, Jean Louis Thibert, fils, Benjamin Colerie, Jean Bte Rousselle, Pierre Picard, Toussaint Loiselee, Augustin Primeau, Jean Bte Loiselle, Pierre Billette, Eustache Senechal, Pierre Parent, Paul Boursier, J. N. Cardinal, N. P., Etienne Lefebvre, Etienne Merleau, George Chervreuil, Jean Marie Dorais, Narcisse Menard, Pierre Reid, Joseph Guilmont, Joseph Duquette, Antoine Couillard, Narcisse Bruyere, Charles De Witt, Hypolite Fortin, François Reid, Louis Durancieu, Moses Dalton, Thomas H. Webster, Dr. Samuel Newcomb, Paul Cecille, Louis Normandin, père, George Malbouet, Joseph Belinge, George Newcomb, J. B. Rufflange, Joseph Leclaire, J. B. Larivière, Louis Lesjige, Ignace Hubert, Jean Bte Duquette, Louis Prgent, Pierre Duquette, Isodore Vezina, François Gagnon, François Boudreau, William Dalton, Pierre Primeau, J. M. Thibert, Louis Deneau, J. B. Lefebvre, J. B. Coté, Louis Perrier, Joseph Carron, Alexis Coté, Paul Quesnel, Charles Poirrier, J. B. Desforges, François Menoche, J. B. Damien, Edouard Thérien, Michel Comtois, J. B. Trudelle, Pierre David, Joachim Rufflange, François David, Pierre Dupuis.

ST. ISIDORE.—Pierre Heroux, Alexis Menard.

BEAUBARNOS.—François Bougie, François Dupont, Jean Baptiste Longtin, Eustache Labouef, Etienne Labouef, Charles Daout, Bazil Roy, Antoine Eno dit Deschamps, Joseph Eno dit Deschamps, Jean Baptiste Eno dit Deschamps, Jean Baptiste Leduc, Pierre Montpetit, Joseph Gendron, Antoine Lavolette, Michel Roy, Noel Mercille, Joseph Hébert, François Poirier, Jean Baptiste Gendron dit Peloche, Benoit Charlebois, Michel Brosios, Joseph Roy, Louis Roy, François Xavier Leboeuf, Antoine Daigneau, Joseph Daigneau, père, Paul Tondou dit St. Onge, Hyacinthe Shallé, Jean Baptiste Rollin, Joseph Daigneau, fils, Celestin Boyer, Louis Roy, Eustache Lefebvre, Benoni Longpré, Pierre Laberge, L. Laberge, N. Boyer, Michel Longtin, Etienne Montpetit, François Thivierge, Antoine Leduc, Etienne Potvin, Pierre Daigneau, Michel Duval, Louis Thivierge, Joseph Roy, François Bourbonnais, Pierre Duquette, Jean Baptiste Montpetit, Michel Allary, David Gagnon, Olivier Bourbonnais, Desiré Bourbonnais, Joseph Roy, Louis Laberge, Pierre Pitre, Charles Roy dit Lapensée, Joseph Leduc, Geoffroy Hebert, Pierre Peltier, Augustin Leduc, Jean Baptiste Demers, Michel Huchelon, Louis

Hebert, Charles Gendron, Edouard Tremblay, Isi, dore Tremblay, Philippe Tremblay, François Bisette, François Xaxier Prevost, Jacques Goyet, Pierre Hebert, Michel Mathurin, Antoine Papineau dit Montigny, Jacques Brunette, Michel Maheu.

ST. TIMOTHÉE.—Christophe Boudreau.

ST. MARTINE.—Dr. Jean Henri Brien, Paul Barré, Michel Tremblay, Louis Maheu, Augustin Boucher, Jean Baptiste Mercille, Antoine Lefebvre, Louis Thibault, Michel Primeau, François Lefebvre.

CEBRES.—Moysse Wathier.

VAUDREUIL.—François Xavier Desjardins.

VARENES.—Louis A. Robitaille, N. P., Cesaire Archambault, Edouard Beaudry, N. P., Louis Monjeau.

LONGUEUIL.—Alexis Prefontaine, Charles Prefontaine, Godfrey Lague, Alexandre Bouthillier.

BOUCHERVILLE.—André Proteau.

SOREL, RIVIERE RICHELIEU, &c.—Louis Chapdelaine, Sorel, Charles Gouin, do. Alexis Pelquin, do. François Arres, St. Cesaire; Pierre Papin, St. Jean Baptiste; Antoine Vien, Yamaska; Paul N. Leclaire, St. Ours; Antoine Foisie, St. Charles; Joseph Roberge, do.; Louis Brodeur, St. Denis; Joseph Fontaine, do.; Jacques Robitaille, St. Charles; Michel Tetro dit Ducharme, do.; Michael Brady, Sorel; François Bonin, St. Marie; Pierre Jarret dit Beaugregard, St. Charles; Pierre Pontet, St. Marie.

TROIS RIVIERES.—Edward Barnard, Avocat.

QUEBEC.—François Côté, Michel Côté, (St. Gervais); Celestin Dumontier, Jean Belleau, François Fleury.

ETATS-UNIS.—Patrick Hays et Henry Bates, Swanton, (déserteurs américains.) Joseph Cadieux, Massachusetts; Benjamin Mott, Alburgh, Vermont; Daniel Woolford, New York.

FRANCE.—Charles Hindelang, Paris.

Prisonniers arrêtés, mais relâchés depuis:—

Olivier Leblanc, Bécancour, Québec; John Terrell, Etat de Vermont; Augustin Racicot, Montréal; Cyrille David, do.; Louis Morin, do.; Jean Baptiste Choquette, do.; Dominique Ducharme, Lachine; Augustin Duperré, Montréal; Isidore David, St. Vincent de Paul; François Lauzon, Montréal; Luc Dufresne, do.; Pierre Coté, do.; Isaac Negus, Chicago, E. U.; Charles Provost, St. Laurent; Moysse Duplessis, Sorel; Charles Mongeon, St. Athanase; Christophe Fortin, fils, St. Valentine; Aubain Jumahe, do.; Dr. Gabriel Aimond, St. Laurent; Etienne Blanchard, l'Acadie.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DE LA PROVINCE.

QUEBEC, 26 novembre 1838.
 Il a plu à SON EXCELLENCE l'Administrateur du Gouvernement, de nommer les personnes suivantes Juges de Paix, pour le district de Québec, savoir:—

- Les Honnls. James Stuart, Les Honnls. James Kerr,
- Michel O'Sullivan, Edward Bowen,
- Jonathan Sewell, Matthew Bell,
- James Reid, Samuel Hart,
- John Stewart, Louis Gay,
- Andrew W. Cochran, Roch de St. Ours,
- Dominique Mondelet, M. P. De Siles Latérière,
- Hughes Heney, François X. Malhot,
- George Penberzon, Barthélemi Joliette,
- Louis Pamer, Robert U. Harwood,
- William Sheppard, Antoine G. Couillard,
- Dominick Dalt, Robert Jones,
- Randolph Roullet, François Quironet,
- Toussaint Pothier, Joseph Masson,
- Peter McGill, George Pyke,
- George Motiart, Joseph R. Vallières,
- Pierre DeRocheblave, Jean R. Rolland,
- John Hale, Philippe Panet,
- James Cutbert, John Fletcher,
- Charles W. Grant, John Thompson,
- Pierre D. Debarthez, Samuel Galt,
- Thomas Collin, Elzear Bedard,
- Roderick McKenzie, Henry Black,
- Louis Gugg, Pierre Vezina,

- Thomas Wilson, de Québec,
- John Neilson, do.
- John Davidson, do.
- Jacques Voyer, do.
- Noah Freer, do.
- William Phillips, do.
- Joseph Fraser, St. François,
- Edouard Hâte, Portneuf,
- J. B. Threlé, Kamouraska,
- Amable Dionne, do.
- E. X. Larue, Pointe-aux-Trembles,
- Louis Legendre, Lotbinière,
- Ignace G. Boissieu, St. Thomas,
- John Ray, Benport,
- Reni Paizée, St. Anne de la Pocatière,
- Joseph Ouellet, Trois Pistoles,
- Pierre Camé dit Marquis, St. André,
- Charles Chupais, Jm. River Ouelle,
- A. C. Tacheur, St. Marie Beauce,
- François Lehoullier, do.
- George Poyer, Québec,
- Narcisse Duchesnay, St. Marie, Beauce,
- Augustin Caron, Ste. Anne du Nord,
- James McKenzie, Québec,
- John Lamblay, do.
- Charles DeLery, jmr., do.
- Joseph Morin, do.
- Charles Smith, do.
- Alexander J. Wolf, Valcartier,
- Anthony Anderson, Québec,
- Henry LeMessurier, do.
- John Jones, jmr., do.
- Gilbert Henderson, Frampton,
- John G. Clapham, Québec,
- Charles Casgrain, River Ouelle,
- William Poyer, Andet Galtion,
- Charles Robertson, Point Levi,
- Henry Atkinson, Québec,
- Hammond Gowen, do.
- Louis T. Dufresne, Ancienne Lorette,
- Charles King, St. Antoine,
- John Methot, St. Croix,
- Archibald McKillup, Inverness,
- Joseph Gamache, L'Islet,
- Abraham Larue, Cap St. Ignace,
- Jean J. Rony, Ste. Marie, Beauce,
- Pierre E. Tacheur, do.
- William B. Lindsay, Québec,
- Joseph Roy, St. Charles,
- Felix Chamberland, Isle Verte,
- Robert Julien, Frampton,
- Zacharias Goff, Leeds,
- Peter C. Lord, Ireland,
- H. Lemoine, Chateau Richer,
- François Angers, Point-aux-Trembles,
- John Allen, Maguette,
- Ebenezer Baird, Québec,
- Joseph Bedard, St. Jean Deschailons,
- J. C. Belanger, St. Anselme,
- Louis Belair, St. Paul's Bay,
- Jean B. Bignotte, Québec,
- George Black, do.
- Michael Borne, do.
- François Buteau, do.
- Pierre T. Casgrain, River Ouelle,
- O. Eugene Casgrain, L'Islet,
- André Simon, Basie St. Paul,
- John Clark, St. Famille, Isle de Orléans,
- John Coote, St. Sylvester,
- Pierre D'Assis, Québec,
- Vincent Dubé, St. Anne de la Pocatière,
- François Fortier, St. Michel,
- Olivier Gregoire, St. Nicholas,
- Walter Hargrave, Inverness,
- Charles Harrower, St. Jean Port Joli,
- Charles P. Huot, Basie St. Paul,
- James Keogh, Ireland,
- J. R. Lamblay, Halifax,
- Damase Larue, St. Antoine,
- Joseph Larue, Pointe-aux-Trembles,
- Jeremiah Lenoxyard, Québec,
- Jean B. Martin, St. Paschal,
- Augustin Martineau, St. Anne de la Pocatière,
- Laughlin T. McPherson, Québec,

J. B. Noel, St. Antoine,
 Antoine A. Parant, Québec,
 Joseph Parant, do.
 François X. Paradis, do.
 Pierre Pelletier, do.
 Joseph Peron, Isle aux Coudres,
 Louis Poitlin, St. Famille, Isle de Orléans,
 Patrick Scallion, St. Sylvester,
 Morris Scott, St. Nicholas,
 Hubert N. Simon, Malbaie,
 Robert Symes, Québec,
 Charles H. Tétu, River Ouelle,
 Felix Tétu, St. Jean Port Joli,
 Felix Tétu, Trois Pistoles,
 Joseph N. Tourangeau, Québec,
 Alex. Tremblay, Malbaie,
 Thomas G. Olyer, Kenedec Road,
 James Allsopp, Cap Santé,
 L. A. de St. George, do.
 George Edwards, St. Sylvestre,
 J. G. Gaucher, Cap Santé,
 François Hamelin, do.
 Christian Hoffmann, Québec,
 John Munn, do.
 Horatio N. Patton, Point Levi,
 Henry Pemberton, Sillery Cove,
 Alexander Simpson, Québec,
 Thomas A. Stayner, do.
 William Ware, do.
 Robert Allsopp, Cap Santé,
 Louis Borne, Magdeleine Island,
 William Connolly, Talouane,
 C. F. Fournier, St. Jean Port Joli,
 John Fraser, Québec,
 John M. Fraser, do.
 François Gany, Malbaie,
 Bartholomew A. C. Gagy, Québec,
 James H. Kerr, do.
 Pierre E. Leclere, Montréal,
 Jean Renaud, Charlesbourg,
 Samuel Robertson, Saguenay,
 George H. Ryland, Benport,
 Thomas A. Young, Québec.

Et il a en outre plu à SON EXCELLENCE de nommer MURDOCK MORRISON, Avocat, Solliciteur et Procureur dans toutes les Cours de Justice de Sa Majesté en cette Province.

Le Canadien donne la liste suivante des messieurs qui font partie de l'ancienne commission de la paix pour la cité et le comté de Québec, nommée par lord Gosford, et qui ont eu, dit-il, "l'honneur et le profit de l'élimination de la nouvelle," parmi lesquels se trouve M. l'éditeur du *Canadien*:—
 MM. William Henderson, Louis Masse, Pierre Doucet, Thomas Baillargé, Louis T. Bossere, Chs. Caseau, Charles M. Dofay, Hypolite Dubord, Ed. Glackemeyer, Alexis Godbout, Joseph Hamel, Victor Hamel, Louis Leclere, François X. Méthot, Etienne Parent, Vital Tétu, Jean G. Tourangeau, Charles Turgeon; plus MM. Joseph Légaré et Dr. Rousseau, destitués l'année dernière, et M. Michel Tessier, qui a envoyé sa démission, il y a quelque temps.

Les éliminations à la campagne, d'après le même journal, sont MM. Louis Ruelle, St. Gervais; Frederick Weiss, Rivière Ouelle; Peter Roe, Leeds; P. Gauvreau, Rimonsi; Nazaire Larue, St. Jean Isle d'Orléans; Peter Burray, Leeds; Jean Bouffard, St. Henri; Amos Hall, Ireland; J. B. Dubergier, Murray Bay; Isaac Beaulieu, Rivière Ouelle; Charles Casot, St. Jean Isle d'Orléans; Joseph Filteau, Lotbinière; Louis Gariépy, Deschambault; André Gauvreau, Ste. Lucie; François Gauvreau, Kamouraska; F. X. Guay; Pointe Lévi; Thomas Jones, Rivière du Loup; Léger Laurière, St. Michel; Isidore Levesque, Eboulements; Ed. Michaud, St. André; Joseph Miville dit Deschênes, St. Roch; Pierre Paradis, St. Henri; Chs. Pellisson, St. Paschal; Olivier Pineau, St. Germain; Joseph Redfern, Ireland; François Rinfret, Cap-Santé; Dr. Et. Taché, St. Thomas; Pierre C. Thibodeau, Cap-Santé.

Nous croyons qu'un bon nombre de ces éliminations ne se rattachent nullement à la politique, et peuvent s'expliquer par d'autres causes, comme l'absence du pays, le changement de résidence, etc.

DECES.—Le 28 du courant, à la Pointe-Lévi, messire Philippe Anzer, curé du lieu, après une longue maladie supportée avec cette patience et cette résignation que la foi seule, jointe à l'espérance d'une éternité de bonheur, peut inspirer à un père et à un chrétien. M. Anzer, âgé seulement de 58 ans, était aussi distingué par la douceur de son caractère, sa prudence, et son zèle que par l'étendue de ses talents et de ses connaissances. Ses funérailles auront lieu samedi 1er décembre dans l'église de la Pointe-Lévi, à 9 heures du matin.

VENTE A L'ENCAN.

PAR G. D. BALZARETTI.

Draps, casimirs, caques, &c. &c.—DEMAIN, VENDREDI, 30 courant, à DEUX heures précises, à des chambres d'encan, (positivement sans réserve):—
 UN assortiment général de draps, casimirs, caques de pelletteries, hardes et une grande variété d'autres marchandises de la saison
 29 novembre 1838.

MARCHANDISES NON RECLAMEES, PAR LE BRICK "FORESTER," CAPITAINE J. THOMPSON, DE LONDRES:

Mr. Hudson 1—8, 18, 20.—II CAISSES.
 S'adresser à GILLESPIE, JAMEISON & Co.
 Québec, 11 novembre 1838.

CALENDRIER DE QUEBEC, POUR 1839.

A VENDRE, au bureau de la Gazette, rue de la Montagne, n. 14, le CALENDRIER DE QUEBEC, pour l'année 1839.
 6 novembre 1838

A vendre, au bureau de la Gazette de Québec.

MANUEL DU CHÉTIEN, CONTENANT: UN livre de prières; un traité de la religion chrétienne; un abrégé des preuves des principes vérités catholiques.
 Québec, 10 juillet 1838.

SOULIERS DE CAOUTCHOUC (gomme élastique). NOUVELLEMENT RECUES ET A VENDRE SOULIERS de dames, de messieurs et d'enfants en caoutchouc de la meilleure qualité.
 FRED. WYSE, N. 5, rue du Palais, en face de l'Albion Hotel, Hauteville, et au pied de la rue de la Montagne, près du Neptune Inn, Basse-ville.
 Québec, 25 septembre 1838.

CAQUES DE FOURRURES. LES soussignés offrent à vendre: 300 casques de loup-cervier brun de la meilleure qualité, 500 do. fouine, 500 do. martre zibeline, 300 do. loup-marin. Ils seront vendus en bloc à la convenance des acheteurs, et à 3 mois de crédit sur billets approuvés. Les acheteurs au-dessus de £100 auront six mois de crédit.
 CHARLES E. LEVEY & Co., 18 septembre 1838. Quant d'Atkinson.

GRAINE DE LIN. LES soussignés donneront le prix courant du marché pour de la graine de lin.
 HENDERSON & Co., Québec, 11 septembre 1838. u s

A LA FAMILLE DE M. LUC VIGNEAU. M. LUC VIGNEAU, du Bas-Canada, est décédé dernièrement à la Nouvelle-Orléans, laissant toute sa fortune, estimée de trente à quarante mille piastres, à sa famille. Son père qu'il nomme Joseph Vigneau, est institué son principal légataire, et il nomme sa mère Genevieve-Marie Jacob. On suppose que son père réside à Varennes ou à Verchères, dans le district de Montréal. Une copie du testament doit être adressée sous peu à la maison de M. M. ROBERTSON, MASSON, STRAAS & Co., à Montréal.
 N. B. Les journaux français de cette province sont priés de publier une copie de fois l'annonce qui précède, dans l'intérêt des parties intéressées, qui ne sont peut-être pas dans une grande aisance maintenant.

EDUCATION. ECOLE BRITANNIQUE ET CANADIENNE, SAINT-ROCH.

LES soussignés ouvriront des classes du soir, LUNDI 8 du courant.

Les branches d'éducation qui suivent y seront enseignées: La lecture et la grammaire; l'anglais, le français et l'italien; la composition en anglais, l'écriture, l'arithmétique, l'intellectuelle et sur l'ardoise; le mesurage, la géométrie, l'algèbre, la tenue des livres, etc., etc.
 Heures de classe, de 7 à 9.
 Pour informations écrivites, s'adresser à l'école.
 ROBT. GEGGIE, FREDERIC SIMEON.
 Québec, 5 octobre 1838.

AVIS. PIERRE PLAMONDON, ayant été déchargé de l'emploi du soussigné, le public est averti de ne lui pas permettre de se réclamer en aucune façon des poids et mesures.

THOS. ATKINS, inspecteur des poids et mesures. Les évaluateurs de tous les journaux publiés dans le district de Québec, voudront bien donner deux insertions à l'avis ci-dessus.
 Québec, 16 novembre 1838.

AVIS. TOUS ceux qui ont des demandes contre la succession de feu dame MARGARET MACNIDER, en son vivant de Montréal, veuve de WILLIAM HOLMES, écuyer, sont priés d'envoyer leurs comptes dûment authentifiés, soit au notaire soussigné, ou à GEORGE HOLMES PARRÉ, écuyer, à Québec, ou JOHN MACNIDER, écuyer, à Montréal, ses exécuteurs testamentaires; et tous ceux qui doivent à la dite succession sont priés de vouloir bien payer les déliai aux dits exécuteurs.
 LOUIS PANET, notaire.
 Québec, 21 mai 1838.

AVIS. TOUS ceux qui doivent à la succession de feu sieur MICHEL MOREAU, de son vivant de Québec, ancien maître-maçon, sont priés de venir payer au soussigné, exécuteur testamentaire; et ceux à qui la dite succession s'opie doit, sont priés de présenter leurs comptes en due forme.

VICT. HAMEL, Haute-ville, rue St. George, n. 5. Québec, 1er février 1838.

AVIS. LE soussigné offre ses services aux officiers, militaires et autres qui ont servi dans la milice incorporée durant la dernière guerre avec les Etats-Unis, pour faire valoir avec célérité et avantage dans les bureaux publics, leurs réclamations en vertu des provisions de la Proclamation de Son Excellence le comte de Durham du onze de septembre dernier.
 JAMES H. KERR, 27 s.
 Québec, 6 octobre 1838.